

# Vœux du Maire le 07 janvier 2017

Comme le temps passe vite ! Une nouvelle année débute... et avec elle, la cérémonie des vœux de la commune de TENCE qui nous réunit toujours très nombreux. Nous gardons le même souhait, chaque année, de rassembler les habitants et nos partenaires pour un moment partagé.

Et au nom du Conseil municipal, permettez-moi de saluer plus particulièrement ici présents :

- Monsieur Le député, (ou sa suppléante)
- Monsieur ou messieurs les sénateurs
- Monsieur le président du conseil départemental
- Madame la conseillère régionale
- (Mme la sous-préfète étant indisponible n'a pu se joindre à notre cérémonie)
- Madame et Messieurs les maires
- Monsieur Le commandant de la Brigade de la Gendarmerie Nationale,
- Monsieur Le chef de centre d'incendie et de secours de Tence

Sans oublier naturellement l'ensemble des membres du conseil municipal qui m'accompagne

« En fonction de leur présence : Laurent WAUQUIEZ, Jean Pierre MARCON »

Je voudrais préciser que la présence de Laurent WAUQUIEZ, Jean Pierre MARCON , me réconforte car je sais que nous pouvons compter sur eux pour nous accompagner dans tous nos projets.

Nous voici déjà à mi-mandat !

Grâce à cette cérémonie des vœux avec les élus, j'ai l'occasion et le plaisir d'évoquer notre chère commune de TENCE et de faire un tour d'horizon

- 1) De ce que nous avons mis en place et réalisé durant ces 3 années écoulées
- 2) D'évoquer la saison 2016 qui vient de s'achever
- 3) De ce que nous envisageons d'entreprendre durant les 3 prochaines années.

## -1°) qu'avons-nous mis en place et qu'avons-nous réalisé ?

L'Etat avait posé ses conditions en nous indiquant :

- Vous avez un ratio d'endettement élevé.
- Vous devez par conséquent éviter d'avoir recours à l'emprunt.
- Vous êtes en situation de pré-alerte qui vous amène à réduire notablement les investissements.
- L'Etat s'est engagé dans un processus de recul des concours financiers sur 3 années ce qui implique une baisse notable de la DGF.
- il vous est fortement conseillé d'augmenter vos taux d'imposition !

Voici , en résumé les premières observations et préconisations des services de l'Etat !

Nous ne nous sommes pas découragés découragés pour autant

Il a fallu tout d'abord gérer les deux projets en cours de réalisation, à savoir :

璜 La Maison de Santé Pluri professionnelle

璜 L'extension du réseau de chaleur

En ayant à cœur de ne pas déborder au regard de l'enveloppe budgétaire affectée à ces deux programmes, tout en respectant le cahier des charges établi par les maitres d'œuvre.

Et c'est chose faite sans avoir outrepassé les enveloppes financières initialement prévues.

Ensuite

璜 Il a été entrepris des mesures budgétaires portant révision à la baisse de tous les postes de charges de fonctionnement.

璜 Il a été jugé opportun de gérer et de finaliser les investissements engagés en restant vigilants sur les travaux et les emprunts à réaliser.

璜 Les travaux d'entretien du patrimoine ont été maintenus, malgré leurs coûts élevés liés à la vétusté de certains bâtiments.

璜 suivant les préconisations des services de l'Etat (Sous Préfecture) les taux d'imposition en 2016 ont été augmentés pour palier notamment la baisse de dotation de l'Etat (étant précisé toutefois que lesdits taux n'avaient pas été augmentés depuis l'exercice 2002

璜 Nous avons porté une réflexion sur la mise en œuvre d'un potentiel programme d'investissements qui ne doit alourdir d'avantage le poids de la dette communale.

Il faut admettre qu'en de telles circonstances, ces 3 années écoulées n'étaient pas très enthousiasmantes pour les élus, mais cette période de gestion demeurait un préalable incontournable pour envisager plus sereinement la mise en place de futurs projets.

Aussi, je tiens à remercier les élus et l'ensemble des services techniques, administratifs ainsi que ceux du Trésor Public, qui ont contribué à mettre en place la gestion de ces trois dernières années. Il m'est difficile de nommer tous les acteurs qui ont participé à ce travail, mais je reste persuadée qu'ils sauront se reconnaître.

## -2°) qu'avons-nous réalisé en 2016 ?

En ce qui concerne cette année 2016 qui vient de s'écouler, et comme il l'était prévu, la commune n'a réalisé aucun emprunt ! ce qui n'a pas empêché d'entreprendre quelques opérations d'Investissement et des travaux d'entretien, ainsi que des acquisitions d'équipements et de matériel.

la commune de Tence a réalisé

➤ Programme des acquisitions de matériel, informatique mairie et école,

Pour un montant de **14 722.44 €**

➤ acquisition de véhicules de voirie pour **29 443.76 €** (1 épareuse et 1 camion)

➤ les travaux d'entretien des bâtiments communaux, dont certains sont comptabilisés en régie directe (permettant ainsi la récupération de TVA, et la valorisation du travail des agents)

Pour un montant de **42 853.51 €**

- Travaux d'accessibilité du bâtiment de la gare
- Travaux de chauffage du gymnase de la Lionchère

- les travaux de voirie 2016 encadrés par Bernard RECHATIN et son équipe  
Pour un montant de **227 849.31 €** décomposés comme suit :

SOLDE des honoraires PLU , insertions et divers	14 578.01 €
solde des travaux d'aménagement sentier de liasion (près le cimetière)	112 484.98 €
VOIRIE 2016	56 312.76 €
VOIRIE 2015 (solde )	6 891.92 €
Talus Rocheux entrée Nord de Tence (partenariat avec le département)	20 091.73 €
SICALA (travaux d'aménagement des berges de la Sérigoule)	10 000.00 €
Matériel équipement de voirie (saleuse, panneaux, scies, ...)	7 489.91 €

- acquisition d'immeubles pour un montant de 41 516.73 €

terrains au Fieu (pour engager travaux de réfection du Pont du Fieu) acquis lors du précédent mandat avec Jean DIGONNET	2 771.08 €
bâtiment OPAC Grande Rue pour aménagement d'un office de tourisme	33 983.89 €
propriété Lamagère place du Chatiague (pour envisager l'aménagement place Auguste Cuod)	4 761.76 €

- travaux d'éclairage public pour un montant de 41 357.16 €

Dont 36 663.30 € pour la rénovation des armoires qui ont permis de réaliser les extinctions nocturnes grâce aux quelles la commune a fait une économie d'environ 15 000 € sur la seule première année !

## Le camping

Parmi les différentes réflexions engagées, il a été abordé la vente du camping municipal de la Levées de Frères. Il est à noter que la commune n'avait plus les compétences nécessaires pour gérer un camping avec toutes les offres actuelles à la clientèle, si exigeante !

C'est ainsi que la cession du camping municipal de la Levée des frères a fait partie des événements marquant de la fin d'année 2015. La vente s'est concrétisée le 02 mai 2016, date à laquelle le notaire chargé de la rédaction de l'acte, a recueilli les signatures des parties

Je vous rappelle que ce camping a été vendu pour un montant de 180 000 € à 2 couples de tençois :

M. et Mme Grégoire et Virginie GIBERT,  
M. et Mme Edouard et Cathy BILLAMBOZ  
Formant la SARL GIBOZ

**Le camping est dénommé « les murmures du Lignon »**

## la révision générale du PLU

Bien que cette instruction de révision générale du PLU fut laborieuse, en raison du décès du maire en exercice, de la nouvelle réglementation, et de l'instruction des dossiers par deux équipes municipales successives, le

conseil municipal en a finalement approuvé les documents (règlement et zonage) par délibération en date du 07 juin 2016.

### **Le Recensement de la population en 2016**

Au cours de cette année 2016, se sont déroulées les opérations de recensement de la population sur la commune de TENCE.

Il est rappelé que cette opération se déroule tous les 5 ans ! et que cette année, l'INSEE a mis à disposition de la commune de Tence, une application informatique « OMER » ouverte à l'ensemble des acteurs du recensement, tant à l'INSEE qu'en commune.

Cette opération de recensement s'est bien déroulée grâce à une bonne implication des 8 agents recenseurs, bien accompagnés par ailleurs par les agents du service administratif de la commune.

Quant au résultat du recensement, il est précisé que les données chiffrées recueillies tous les 5 ans, ne constituent que des éléments intermédiaires pour le calcul définitif des populations légales.

Les populations légales sont actualisées tous les ans.

Il ressort néanmoins de cette année de recensement une légère baisse de la population par rapport au dernier recensement de 2011, soit : 3042 habitants recensés en 2016 contre 3 154 habitants recensés en 2011

La population légale annoncée par l'INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, est de 3 187 habitants. (3253 au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Cela s'analyse probablement par la liquidation en 2012 de FIMA (menuiserie industrielle de 111 salariés) et des répercussions sur les mouvements de la population.

Je précise par ailleurs que ces chiffres de 2017 sont millésimés 2014 , et qu'ils ne correspondent déjà plus à la réalité, car depuis

- des acteurs professionnels très diversifiés développent leur activité, investissent et restent au pays,
- des jeunes couples et des jeunes retraités restaurent ou construisent sur notre territoire ils s'investissent dans le milieu associatif déjà très développé

Je reste par conséquent confiante étant donné que nous sommes une commune dynamique,

### **-3°) Alors qu'allons-nous entreprendre en 2017 ?**

☞ Avant tout, continuer à rester vigilant sur nos dépenses et lutter à tout prix contre le gaspillage

☞ Mettre en place des projets liés à l'économie et au tourisme, et selon nos disponibilités de recours à l'emprunt, envisager l'aménagement du bourg.

Cette année, 2017 devrait emprunter la même ligne directrice que celle suivie au cours de l'exercice 2016, en terme de gestion et d'engagements financiers !

En effet, il faudra attendre la fin de certains emprunts en cours de cet exercice 2017 , pour espérer des investissements plus importants à l'avenir.

Néanmoins, pour l'exercice 2017, il est d'ores et déjà envisagé

**1°)** -. La réalisation d'une aire de covoiturage, à l'entrée Nord de Tence

Montant des travaux	74 000.00 €
Maîtrise d'œuvre	5 000.00 €
divers et imprévus	1 000.00 €
Montant total HT de l'opération	80 000.00 €
TVA 20 %	15 000.00 €
Montant total TTC de l'opération	95 000.00 €
financement	
subvention LEADER : 31.25 %	25 000.00 €
réserve parlementaire : 10% (Olivier Cligolotti, sénateur)	8 000.00 €
DETR 2017/contrat de ruralité : 37.50 %	30 000.00 €
autofinancement de la commune	17 000.00 €
avance TVA	15 000.00 €
Total financement	95 000.00 €

2°) - Des travaux de voirie (notamment sur les voies communales de la Grive et de Gardaillac)

programme de travaux - voirie 2017 -	
Montant total TTC de l'opération	100 800.00 €
financement	
DETR 2017 - 30 %	25 200.00 €
autofinancement (avance de TVA)	16 800.00 €
emprunt restant à la charge de la commune	58 800.00 €

3°) - Le démarrage de la nomination des voies et de la numérotation des immeubles dans les hameaux de la commune

Avec la participation de la Poste avec laquelle une convention a été signée  
pour élaborer un carnet d'adressage de 595 adresses,

4°) - Les premiers travaux d'accessibilité sur les bâtiments ERP de la commune, conformément à l'agenda d'accessibilité programmée (l'Ad'AP) adopté au conseil municipal du 12 décembre 2016

5°) - Le curage du plan d'eau de Batalane (18 000 € à 20 000 €) selon la nature des travaux après sondage .  
Nous demanderons une participation de la société de pêche

6°) - La réhabilitation de l'abri bus , place du Chatiague, qui permet de sécuriser le ramassage scolaire de l'établissement scolaire « St Martin » , ainsi que les autres voyageurs de la ligne, comprenant en outre l'aménagement de barrières de voirie (10 000 €)

7°) - L'aménagement d'une petite passerelle au Fieu, et d'une rampe d'accès aux résidents des maisons d'habitation, (montée de la Sérigoule) dans la continuité du sentier « mode doux » réalisé sous le mur du cimetière.

8°) - La réalisation d'un ouvrage hydraulique aux abords de la RD 103, vers l'aire d'accueil des gens du voyage, afin de résoudre un problème d'évacuation des eaux de part et d'autre de la route départementale 103. Nos services sont en cours de négociation avec les services du département.

9°) - les travaux d'entretien et de mise aux normes au village de vacances, qui comprennent la rénovation de la toiture du bâtiment central et des chalets anciens. Les coûts estimatifs d'une telle rénovation sont évalués à HT de 280 000 €.

Il est rappelé à ce sujet que ce village de vacances appartient à la commune de Tence alors que son exploitation est assurée par VVF Villages. Le tènement immobilier de ce site est ainsi donné à bail à VVF villages, aux fins de servir à l'exploitation du village de vacances. Et à cet effet les locaux font l'objet d'une location dont le montant représente les annuités d'emprunt que la commune de Tence est amenée à verser aux organismes prêteurs, déduction faite des subventions acquises, lors des différents aménagements réalisés.

Il peut en être de même pour tous les gros travaux d'aménagement.

Nous envisageons rencontrer les dirigeants sous peu

**10°** - Les travaux d'amélioration thermique des anciens logements de la caserne de gendarmerie à Leygat. Cela nécessite en première phase l'élaboration d'un diagnostic à soumettre aux services de l'Etat, afin d'en valider le contenu et d'arrêter ensuite les conditions de financement.

**11°** - Hormis l'aménagement d'une aire de covoiturage et les travaux de voirie 2017, la commune de Tence doit envisager le financement d'un accès de voirie permettant d'atteindre la zone du Fieu qui va devenir très fréquentée dans les prochaines années en raison :

de l'implantation de l'entreprise RENON, CINTRAFIL, METAL CONCEPT,  
et de l'agrandissement de MANUSINOR.

Pour l'heure, avec la CCHL, les élus en charge des travaux, et les dirigeants de CINTRAFIL et de METAL CONCEPT, nous travaillons sur leurs conditions d'installation sur une zone d'activités à créer. En ce qui nous concerne, nous réfléchissons sur une zone d'accès garantissant une certaine qualité de circulation des véhicules poids lourds sur la zone du Fieu, ce qui va nous obliger à envisager des travaux de voirie importants.

Mais il me paraît nécessaire et de notre devoir d'écouter et d'accompagner toute activité qui s'installe et se développe, et d'investir ensuite pour leur permettre d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

**12°** - Au niveau touristique, nous envisageons de réaliser un programme de travaux visant à réhabiliter la piscine municipale de Tence, qui est devenue vétuste et inopérante après 43 ans d'existence !

Les douches, sanitaires, et vestiaires devraient être remis au goût du jour, bien qu'ils soient utilisés à 50 % par les usagers de la piscine et 50% par les usagers du gymnase .

A ce jour une réflexion est en cours entre la commune et la communauté de communes du Haut Lignon, pour définir l'attribution de la maîtrise d'ouvrage de ce projet, et de fixer le financement qui en découle selon qu'il soit porté par la commune ou la CCHL !

**13°** - et Sans compter les diverses acquisitions de matériel et équipement indispensables au bon fonctionnement des différents services (administratif, voirie, écoles, médiathèque, . . .)

## D'autres opérations devraient voir le jour à l'aube de 2018

Outre les travaux de réhabilitation de la piscine municipale de Tence en cours de négociation, Il se profile sur un avenir proche le projet d'aménagement de la place Auguste Cuoq, (si notre capacité à l'emprunt nous y autorise)

## Nos services

### Service scolaire

Cette année nous avons accueilli à la rentrée scolaire une nouvelle directrice de l'école primaire publique, il s'agit de Mme : Coralie BERNAUD-PONTVIANNE

Au Collège : public : Mme Evelyne BOURDON nommée récemment, l'année dernière

Ensemble scolaire Saint Martin, directeur : M Richard BARTHELEMY coordinateur

Mme Aurélie BARTHELEMY étant la directrice de l'école

Les effectifs : au total : 628 élèves

(soit une légère baisse par rapport à l'année dernière 643 élèves)

Nous avons tout de même obtenu (auprès de l'inspecteur d'académie)

$\frac{1}{2}$  classe à l'école publique

et  $\frac{1}{2}$  classe à l'école privée

Nous savons très bien que dans les années à venir, (comme dans les autres communes) une baisse d'effectif des élèves sera prévisible !

### soutien apporté aux différentes corporations et associations dans leurs nombreuses activités et animations.

Permettez-moi de remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour servir notre commune et ses habitants,

☞ Les membres du conseil municipal et plus précisément les adjoints, les conseillères déléguées et les élus qui s'investissent dans les différentes tâches qui leur sont confiées, qui assistent aux différentes réunions, qui animent les commissions, qui se déplacent sur les chantiers et qui interviennent à chaque sollicitation de la municipalité ou sur requête des administrés.



☞ **L'ensemble du personnel communal** qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public de proximité,

Les agents administratifs,

ceux du service technique (voirie, espaces verts et équipements sportifs)

les agents de service,

Ceux affectés au groupe scolaire

Ceux affectés à la bibliothèque (ou plus précisément le RISOM de Tence le Mazet St Voy et St-Jeures) RISOM = Réseau Intercommunal et Solidaire de Médiathèques.

☞ **L'ensemble des bénévoles du CCAS** ( Centre Communal d'Action Sociale) qui organisent le repas annuel des anciens de la commune, les colis de Noël, et autres prestations à caractère social.

☞ **Les présidents des associations locales** et tous leurs membres qui animent la commune de TENCE

Je veux ouvrir une parenthèse ici pour saluer tous les bénévoles qui, chaque jour et tout le long de l'année, font vivre les associations. C'est une richesse inestimable pour une commune. Ici, nous avons la chance d'avoir ce tissu particulièrement riche, pas moins de 40 associations, auxquelles nous apportons un soutien appuyé en leur donnant les moyens de leurs actions.

En ce qui concerne la vie locale, il faut rappeler toute les grandes rencontres festives, culturelles ou sportives qui donnent à notre commune sa notoriété et son attractivité.

☞ **les sapeurs pompiers** volontaires du centre de secours de Tence.

Le nouveau chef de centre Hervé SOUVY encadre **30 sapeurs pompiers**

auquel nombre il faut ajouter 7 jeunes sapeurs-pompiers. de 12 à 18 ans formés 1 samedi après midi sur 2 de 13h45 à 17h45.

Il faut quand même souligner qu'ils ont effectué sur 2016

(du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 1<sup>er</sup> décembre 2016) : 308 interventions

Dont 268 secours à personne

Je ne peux pas passer outre la demande de casernement pour que les sapeurs-pompiers volontaires tencois puissent exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Même si les orientations du SDIS sont de geler en 2017 les travaux de construction des centres de secours et de différer les projets, je sais que les présidents du Comité Directeur et du SDIS sont bien conscients de nos revendications.

☞ **l'ensemble des services institutionnels** avec lesquels nous sommes amenés à collaborer, à savoir :



✚ La Communauté de brigades de Tence qui couvrent un secteur de 14 communes ce qui représente un peu de plus de 17000 habitants, avec un effectif regroupant 9 gendarmes à Tence et 8 à Montfaucon.

La Communauté de Brigades de TENCE dirigée par son commandant de communautés de brigade,  
Le major Laurent CROS

1/ Nombre d'interventions effectuées par les militaires de la Communauté de Brigades de TENCE:  
619 Interventions au 15/12/2016 dont 117 rien que pour la commune de TENCE

Il faut noter des départs et des arrivées en 2016 et l'effectif actuel porte le nombre de personnel à 14 alors que le tableau des effectifs théoriques en prévoit 16.

Je les remercie pour leur collaboration tout au long de l'année.

✚ Les chefs d'établissements scolaires qui encadrent un effectif scolaire global de 628 élèves

✚ M Jérôme ANCELIN, comptable du trésor que nous sollicitons pour nous accompagner dans nos décisions budgétaires,

✚ M. Xavier Cura, directeur de la maison de retraite qui ne cesse de diversifier l'offre et d'améliorer la qualité des prestations de la maison de retraite, avec l'objectif de moderniser la prise en charge des personnes âgées, accompagné dans ses missions par le personnel soignant, les intervenants extérieurs, le service de l'animation et les associations de bénévoles

A ce sujet je souhaite rappeler que la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie Représentée par sa directrice, Geneviève GUEYDAN est venue remettre en personne le mercredi 19 octobre 2016, un chèque de 30 000 € à la maison de retraite de la Sérigoule correspondant au prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées !

Je tiens à féliciter son directeur et l'ensemble des agents qui l'accompagnent !

✚ le père Jean Claude MOREL, curé de Tence

✚ le pasteurs du Consistoire (et ceux en retraite) accompagnés d'animateurs de culte,

qui assurent les offices de l'Eglise Protestante Unie ( nouvelle appellation qui remplace l'Eglise Réformée)

✚ l'ensemble des membres du service social

✚ la directrice de la Poste

👉 **L'ensemble des services territoriaux** ou des services de l'Etat, partenaires des actions engagées par la commune de Tence

- Préfecture, Sous-Préfecture,
- Conseil régional, conseil départemental, communauté de communes du Haut-Lignon,
- Les syndicats

SICTOM entre monts et Vallées

syndicat des eaux de la région de Tence

syndicat intercommunal pour le maintien de la ligne touristique ferroviaire Dunières St-Agrève

👉 **L'ensemble de tous ceux qui alimentent le vecteur économique de notre commune,**

Les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les exploitants forestiers, les professions libérales, et l'ensemble des services.

👉 **les bénévoles** qui ont participé aux décorations ainsi que les volontaires qui ont décoré le bourg du village et ceux qui ont égayé les hameaux autour de Tence,

👉 **et puis je tiens à remercier spécialement cette année,**

les membres de la municipalité qui ont animé les fêtes de Noël, avec l'arrivée du Père Noël qui est descendu en rappel de la façade de la mairie de Tence, accompagné de petits lutins et illuminé d'un superbe feu d'artifice !

les commerçants de Tence qui ont installé un chalet en bois sur la place avec animations diverses (jeu des vitrines, longueur du ruban à trouver, . . . sans compter sur la fameuse bûche XXL réalisée par la pâtisserie Chambouvet et objet d'un concours également )

le club des jeunes « Fox Box » qui ont proposé du vin chaud durant les deux jours de festivités, et organisée une tombola entamée depuis deux mois.

## conclusion

- 1) Je voudrais accueillir et saluer les nouveaux habitants de notre commune, et je leur souhaite la bienvenue. Je me tiens à leur disposition pour tout renseignement.

- 2) Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos vœux les plus sincères, de santé, de bonheur et de solidarité, sans oublier la réussite de tous vos projets personnels , professionnels et associatifs.  
J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ; la solitude, ou qui traversent des difficultés quelles qu'elles soient.
- 3) *(Laisser la parole ensuite aux autres personnalités)*
- 4) *Cette année je voudrais mettre à l'honneur le bénévolat et saluer l'implication des membres associatifs à la vise locale de TENCE, et c'est à cet effet que je propose d'accueillir **Sylvie GINO**, membre de DIZ'TENCE qui assure entre autre l'animation du défilé des chars .*
- 5) *( Invitation ensuite à prendre le verre de l'amitié )*